



- Tonnages tri sélectif :

- Emballages : 1 000 tonnes (915,14 en 2023 ; +9,27 %)
- Papiers : 372,89 tonnes (418,21 en 2023 ; -10,84 %)
- Verre : 981,74 tonnes (966,80 en 2023 ; +1,55 %)

- Dépôts illicites :

Le nettoyage effectué au pied des Points d'Apport Volontaire (PAV) mobilise 2 agents du service à raison de 3 jours par semaine.

Le coût annuel est estimé à 50 000 € en 2024 et prend en compte le temps agents pour le nettoyage, le tri, le suivi, la sensibilisation et la facturation, l'amortissement du véhicule, les équipements divers, le carburant, l'assurance, le transport et le traitement des 100 tonnes de déchets collectés.

Dans le cadre du Plan de lutte contre les déchets abandonnés, un soutien financier de 30 000 € /an est attribué par l'éco-organisme CITEO jusqu'en 2029 via un Appel à projet.

En 2024, 48 000 € ont été alloués à l'achat d'un nouveau camion de collecte et nettoyage des PAV.

- Déchèteries :

En 2024, 79 521 entrées ont été comptabilisées dans les déchèteries de Pouilly-sous-Charlieu pour 7 225.95 tonnes ont été collectées (contre 8 290.68 tonnes en 2023).

Nature	Pouilly		Belmont	
	2023	2024	2023	2024
Particuliers	71 318	66 500	8 650	8 307
Administrations	1 873	1 811	67	76
Artisans-	2 970	2 704	152	123
Total	76 161	71 015	8 869	8 506
Progression annuelle	- 3.05 %	- 6.76 %	- 5.86 %	- 4.09 %

- Tonnage Déchets ménagers et assimilés :

11 670, 21 tonnes de déchets ont été collectées au global en 2024 (12 757.21 tonnes en 2023) dont 8 546.63 tonnes valorisées et 3 123.58 tonnes non valorisées, soit un taux de valorisation de 73.23 %.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve le rapport d'activité 2024 sur le service public de gestion des déchets ménagers (ci-annexé).

La Secrétaire de séance  
Représentante de la commune de Le Cergne  
Mme Hélène VAGINAY



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250918-DELIB2025-160-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2025  
Publication : 25/09/2025